



**CRITERES POUR L'OBTENTION DU
DIPLOME DE NATUROPATHIE**

- 1. Suivre toutes les 1950 heures de cours de la formation de Naturopathe qui se compose par les méthodes suivantes :**
 - Médecine académique-sciences médicales
 - Phytothérapie - aromathérapie
 - Nutrition-conseils diététiques
 - Détoxication
 - Hydrothérapie
 - Bilans de santé
 - Techniques du toucher : Massage classique, drainage lymphatique manuel et réflexologie plantaire
- 2. S'inscrire et réussir les examens écrits, oraux et pratiques portant sur les méthodes de la formation de Naturopathie.**
 - Chaque cours suivi doit être validé par un examen (écrit, oral et/ou pratique)
 - L'évaluation des examens se fait sur une échelle de 0 à 20 pts et chaque examen doit obtenir au min. le résultat de 12/20 pts
- 3. S'inscrire et réussir les 3 études de cas pour les 3 méthodes techniques du toucher.**
 - L'évaluation des études de cas se fait sur une échelle de 0 à 20pts et chaque étude de cas doit obtenir au min. le résultat de 12/20 pts
- 4. Présenter un mémoire de diplôme de fin d'études en Naturopathie :**
 - Voir document « Guide méthodique pour la réalisation et la soutenance d'un mémoire de fin d'études en Naturopathie » dans lequel sont définies les modalités d'exécution et les règles y relatives.
 - La soutenance du mémoire a lieu une fois tous les examens écrits et oraux des groupes de matière réussis.
 - Le mémoire est évalué de 0 à 20 pts et il est validé avec au min. 12/ 20 pts.
- La moyenne finale de la formation de Naturopathe est calculée de manière pondérée compte tenu des résultats des examens écrits, oraux, pratique, études de cas et mémoire de fin d'études.**
 - En cas d'échec aux examens, un délai maximum de deux ans est accordé pour se représenter sur la base des mêmes critères.
- 5. Avoir payé les frais d'écolage**